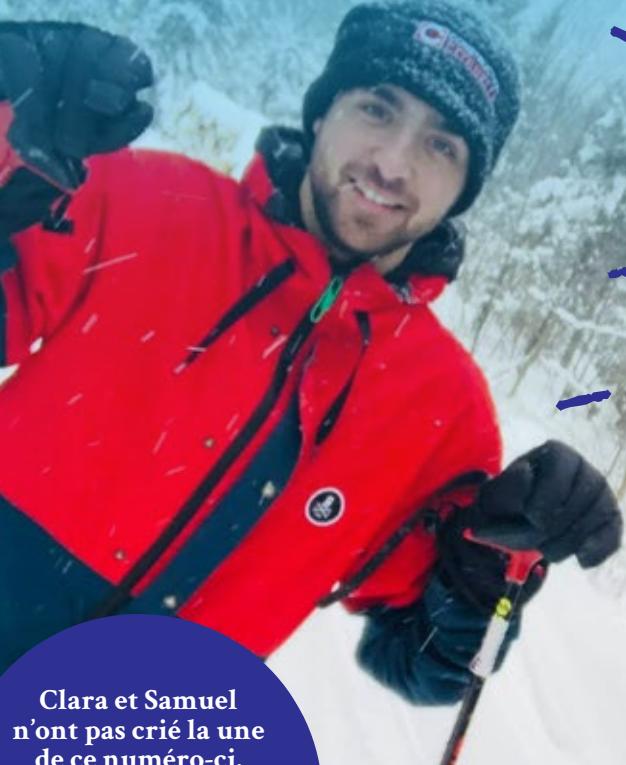




L'ÉCHO DE LA PINIÈRE

LE JOURNAL DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

FÉVRIER 2021 – VOLUME 22 – NUMÉRO 5



Clara et Samuel
n'ont pas crié la une
de ce numéro-ci.
Trop occupés à se
bécoter, ce jeune
couple se promet
de belles années
à venir!



SMACK!



VEUILLEZ NOUS FAIRE PARVENIR VOS TEXTES
AVANT LE **15 MARS 2021 POUR LA PARUTION**
DU 25 MARS 2021. ECHO.PINIERE@GMAIL.COM
DÉPÔT LÉGAL: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

MOT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT ET DE LOISIRS



Bonjour!

Enfin la neige est arrivée et je peux profiter des sports d'hiver en février; j'espère que vous en faites autant. Peu de choses à vous partager ce mois-ci étant donné le confinement. Nous avons mis sur pause tout ce qui est événement et, malheureusement, il ne sera pas possible d'avoir une semaine de relâche.

En effet, les mesures sanitaires ne nous permettent pas de faire un camp de jour ni d'organiser des activités extérieures. J'ai très hâte à un assouplissement de ces mesures et, avec un peu de chance, nous pourrons nous réunir ce printemps, qui sait!

Parlant camp de jour, si vous connaissez une personne qui serait intéressée à être animateur/animatrice ou si vous en êtes une, nous allons bientôt commencer le processus d'embauche pour cet été. N'hésitez pas à appeler la Municipalité pour passer l'été avec les jeunes du village! Plus de détails suivront sur la capacité du camp et le processus d'inscription en lien avec les mesures sanitaires.



Transport Scolaire 3 M Inc.
259, Rue Principale
Sainte-Hélène
418.492.6062



Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska
531, rue de l'Église Sud

418.492.6830

AFFAIRES MUNICIPALES



MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Après un départ tout en douceur, cet hiver nous gâte en neige et en belles conditions pour pratiquer toutes sortes de sports: patin, glissade, raquette, marche, ski alpin, ski de fond, etc. Je tiens, au nom du conseil, à remercier Mathieu et Germain, qui travaillent fort à garder nos infrastructures de loisirs pleinement fonctionnelles. En cette année bien spéciale, pouvoir sortir et bouger est tellement précieux! Par ailleurs, vous êtes nombreux à profiter du service de prêt de skis de fond. Nous sommes très fiers que Sainte-Hélène-de-Kamouraska se démarque, une fois de plus, dans son offre de loisirs et nous espérons qu'il en va de même pour vous. Bravo à Cédric d'avoir lancé cette idée innovatrice!

Le conseil, quant à lui, prépare plusieurs beaux projets qui se concrétiseront au printemps ou à l'été, notamment la création d'un sentier pédestre et l'installation de mobilier urbain au parc Adélard-Lapointe, la construction d'un réservoir de protection incendie au 5e rang, une station de réparation de vélos et une surprise de taille pour promouvoir notre municipalité et ses commerces... C'est à suivre!

La prochaine séance du conseil aura lieu le **mardi 9 mars 2021, à 20 h**. Elle sera possiblement encore une fois tenue à distance et sans public (cela reste à confirmer). Cependant, j'invite chacune et chacun d'entre vous à envoyer vos demandes ou questions pour le conseil, à Maude Pichereau, directrice générale, en écrivant à l'adresse dg@sainte-helene.net ou en appelant au 418 492-6830, poste 22.

En vous souhaitant de profiter des dernières journées d'hiver,

Louise Hémond,

Mairesse



CERCLE DE FERMIÈRES SAINTE-HÉLÈNE
Vous êtes intéressées ? Contactez :
Liette Gingras, présidente : 418 492-9582
Hélène Otis, vice-présidente : 418 868-5630

dg@sainte-helene.net





RAPPEL IMPORTANT!

Un défibrillateur est disponible en tout temps (24h/24) au bureau de poste. Il est situé sur le mur à droite en entrant. Adresse: 262, rue Principale, Sainte-Hélène-de-Kamouraska

EXTRAIT DE LA SÉANCE DE FÉVRIER 2021

Lors de la séance ordinaire du **9 février 2021**, un premier projet de règlement en lien avec l'urbanisme a été adopté, soit le règlement 2021-02 pour permettre les activités artisanales dans un bâtiment complémentaire. Par ailleurs, le conseil a adopté les prévisions budgétaires révisées pour 2020 de l'Office d'habitation Kamouraska-Est. Il est à noter que la directrice générale a déposé la liste des personnes endettées envers la Municipalité et que le conseil l'a mandatée pour effectuer la perception de certains comptes.

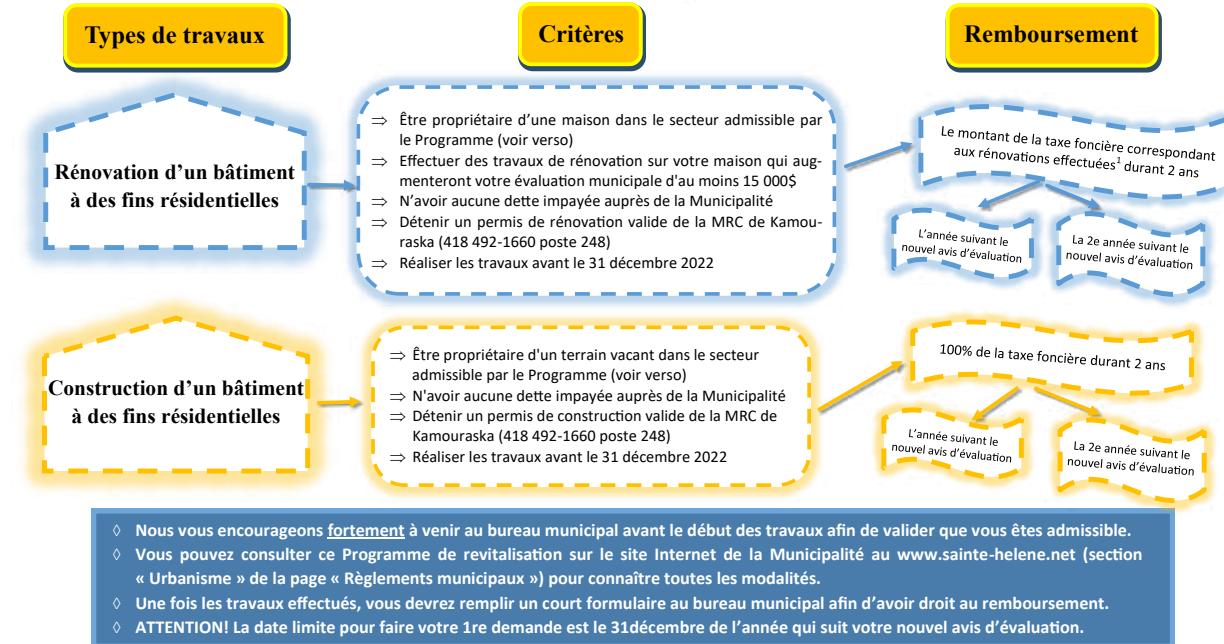
Du côté des cours d'eau, Mathieu Landry a été désigné au niveau local en matière de gestion des cours d'eau, pour intervenir en cas d'embâcle et de situation d'urgence.

Étant donné qu'un projet de réservoir incendie a été retardé (pour raison budgétaire), une résolution a été adoptée afin de retirer ce réservoir du schéma de couverture de risques de la MRC de Kamouraska.

À cela s'est ajouté le renouvellement de quelques adhésions annuelles : Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), assurances municipales (Groupe Ultima) et Fleurons du Québec.

Enfin, le conseil a adopté deux résolutions d'appui, la première pour la création d'une Place du Haut-Pays à Mont-Carmel et la deuxième pour la proclamation des Journées de la persévérance scolaire.

Les procès-verbaux intégraux sont disponibles sur le site de la Municipalité : www.sainte-helene.net.



¹ Exemple : si votre évaluation augmente de 20 000\$ suite aux travaux de rénovation, la taxe foncière de ce 20 000\$ vous sera remboursée durant 2 ans

Construction & Rénovation

**Secteur admissible au Programme
(Bâtiment à des fins résidentielles seulement)**

Noms des rues /routes et numéros civiques :

- ◊ Beaulieu (916 à 935)
- ◊ Champs, des (1000 à 1005)
- ◊ Charest (502-A et 502-B)
- ◊ Chénard (907 à 913)
- ◊ Côte St-Pierre (1101 à 1115)
- ◊ Couvent, du (702 à 704, 706, 708 à 720)
- ◊ Église Nord, route de l'(502 à 507)
- ◊ Église Nord, rue de l' (504 à 527)
- ◊ Église Sud, rue de l' (522 à 563)
- ◊ Gaudreault (605 à 610)
- ◊ Landry (322 à 341)
- ◊ Label Nord (300 à 310)
- ◊ Label Sud (313 à 315)
- ◊ Ouellet (401 à 404)
- ◊ Picard (342 à 353)
- ◊ Principale Est (259 à 309)
- ◊ Principale Ouest (214 à 260)
- ◊ Tardif (312 à 323)
- ◊ Voisine (102 à 104)
- ◊ Xavier (1200 à 1222)

Les numéros civiques sont mentionnés pour aider les gens à s'y retrouver. Toutefois, une erreur s'est peut-être glissée. Pour vous assurer d'être admissible, vous devez nous contacter. De plus, le fait d'être admissible à ce Programme ne signifie pas nécessairement que vous pouvez construire ou procéder aux rénovations. Vous devez vous informer à la MRC de Kamouraska auprès de Mme Hélène Lévesque au (418) 492-1660 poste 248 afin d'obtenir un permis de construction.

Les Programmes de revitalisation, tel que celui-ci, sont réglementés par le gouvernement.
Les exigences ne permettent malheureusement pas à la Municipalité d'accorder un remboursement de taxe foncière à toutes les résidences; cela dépend entre autres de la zone d'urbanisme dans laquelle se trouve votre demeure.

Pour toute question au sujet de ce Programme, vous pouvez contacter le bureau municipal au (418) 492-6830.

¹ Exemple : si votre évaluation augmente de 20 000\$ suite aux travaux de rénovation, la taxe foncière de ce 20 000\$ vous sera remboursée durant 2 ans



MESSAGE DU SERVICE INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE



Véhicule électrique

Depuis quelques années, les véhicules hybrides et électriques ont la cote auprès des nouveaux acquéreurs d'automobiles. Cette tendance est loin de s'estomper et prendra de la vigueur pour les prochaines années. L'acquisition d'une telle voiture nécessite l'installation d'une borne de recharge domestique. Il existe plusieurs produits adaptés à votre situation de propriétaire d'automobile électrique. Vous aurez le choix d'un système 120 volts ou 240 volts.

Bien que le système 120 volts possède une fiche commune pour prise ordinaire, le branchement du chargeur de niveau 1 doit être fait sur **une prise dédiée à cet effet**; c'est-à-dire que le circuit ne comprendra que cette prise, d'un filage d'un plus gros calibre et protégée par un disjoncteur de 20 A. On doit donc confier l'installation de cette prise à un maître électricien certifié.

Autrement, de faire la recharge d'une voiture sur un circuit 120 V à 15 A peut représenter un risque d'incendie de la résidence. Pour les locataires, avisez votre propriétaire de vos besoins énergétiques pour votre borne de recharge. N'utilisez pas de prises extérieures ordinaires. Une borne de recharge nécessite plus de courant qu'un chauffe-moteur de véhicule à essence!

Pour les chargeurs de niveau 2 (240 V), l'installation de la borne devra également être faite obligatoirement par un maître électricien.

Pour en savoir plus au sujet des normes et obligations de l'utilisateur d'une borne de recharge pour véhicule électrique, consultez les sites Internet de l'Association des véhicules électriques du Québec (AVÉQ) ou du Gouvernement du Québec, aux adresses suivantes: <https://www.aveq.ca/domicile.html> et <https://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca>.

Émilie Roussel

Soins infirmiers en podologie



Services à domicile
418.324.4141

Rappel - Permis de brûlage

Par réglementation, sur l'ensemble du territoire de la MRC de Kamouraska, il est interdit de faire des feux à ciel ouvert, de type feu de camp ou feu d'abattis, en tout temps, en toutes circonstances et en tout lieu. Seuls les feux contenus dans un foyer extérieur conforme (avec cheminée et pare-étincelles) sont autorisés sur des terrains privés et en respectant les normes de dégagement de 3 m de la limite d'un terrain et de 6 m d'un bâtiment.

Lorsque le brûlage est nécessaire, souvenez-vous que vous devrez faire une demande de permis de brûlage au Service incendie. Il vous sera octroyé gratuitement à condition qu'il s'agisse de branches ou de bois non transformé. L'indice de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) est pris en considération lors de l'émission de permis.

Christian Madore

Pompier - préventionniste en sécurité incendie

418 492-2312, poste 241

cmadore@villestpascal.com



Domaine Des Pivoines

6000, rue Adélard-Lapointe
Sainte-Hélène QC G0L 3J0
Téléphone : 418 492-6006

CLUB DES LOUPS

INFO SUR LE HORS SENTIER

Qui de mieux placé qu'un agriculteur pour nous expliquer la situation actuelle. Il sème des céréales à l'automne pour les récolter l'été suivant et il sème également de la luzerne. Si vous tapez la neige, la terre va geler plus profondément en dessous. Alors, le blé et la luzerne risquent de mourir.



VOICI UNE CONSIGNE SIMPLE: LES SENTIERS SONT SITUÉS ENTRE LES DEUX PIQUETS ROUGES QUE LES BÉNÉVOLES ONT PRIS LE TEMPS D'INSTALLER AFIN D'ÉVITER CETTE SITUATION. ET LORSQUE VOUS SORTEZ EN DEHORS DES SENTIERS DE MOTONEIGE BALISÉS, VOUS DEVENEZ UN MOTONEIGISTE QUI FAIT DU HORS SENTIER, CE QUI EST FAIT PAR PLUSIEURS PRÉSENTEMENT. LE DROIT DE PASSAGE EST DONNÉ SELON UNE LARGEUR X PAR L'AGRICULTEUR OU L'AGRICULTRICE. VOUS DEVEZ RESPECTER LES SENTIERS BALISÉS.

Une autre situation qui est arrivée dernièrement. Un motoneigiste a fait du hors sentier dans les champs de monsieur Yannick St-Pierre à Sainte-Hélène. Oui, il a neigé, mais avec les forts vents, la neige n'est pas restée en place et il peut y avoir plusieurs endroits où il n'y a plus de neige dans les champs. Nous faisons des messages de sensibilisation, d'information, de prévention, etc. Et rien ne semble arrêter ce fléau. Ceux qui font ce type de dommage ne voient pas tout le mal qu'ils font autour d'eux pour les agriculteurs, producteurs, bénévoles, directeurs de clubs et autres motoneigistes consciencieux.

Un petit rappel: la loi sur les véhicules hors route a été modifiée depuis le 1^{er} janvier 2021 et est en vigueur présentement. Tout motoneigiste qui se fera prendre ou qui est déclaré en dehors des sentiers balisés, qui circule sur un terrain qui ne lui appartient pas et qu'il n'y a pas d'autorisation du propriétaire d'y circuler, un constat d'infraction lui sera émis. Merci à chaque propriétaire qui nous donne un droit de passage pour pratiquer notre sport. Si vous souhaitez continuer de faire de la motoneige encore pour longtemps, ça prend un respect de tous. On fait attention. Nous ne voulons pas perdre nos droits de passage par un manque de conscience et de non-respect.

Restez dans le sentier et suivez les limites de vitesse qui sont de 70 km/h en sentier et 30 km/h dans certains secteurs. Les arrêts sont obligatoires: si un arrêt a été installé, c'est qu'il y a une raison. Les systèmes d'échappement modifiés sont strictement interdits, que ce soit en sentier ou hors sentier.

De plus, vous devez avoir avec vous en tout temps votre permis de conduire, papier d'immatriculation et papier du droit d'accès. Le droit d'accès est obligatoire en sentier. Vous l'achetez sur le site de la FCMQ. Vous imprimez le droit d'accès temporaire et vous l'apportez avec vous. Un droit d'accès vendu en sentier par un agent vous coûtera 580\$.

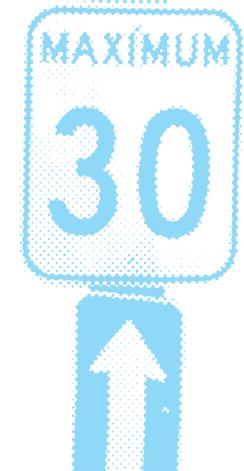
Merci à tous et si vous voyez des motoneigistes qui ne se conforment pas,appelez la SQ ou avisez ces motoneigistes de se conformer. Un respect pour nos AGRICULTEURS, bénévoles et motoneigistes qui respectent les règlements!

Merci de votre compréhension, soyez prudents et bonne saison.

**Le Club des Loups de
Sainte-Hélène-de-Kamouraska**



Les motoneigistes
remercient
les propriétaires



RESTEZ DANS
LE SENTIER
STAY ON THE TRAIL



CAPITaine ZØLÖN VOUS INTERROGE!

ENTREVUE AVEC LES JEUNES DU VILLAGE

Un skatepark, le retour du Festival du Poulet, du Kraft Dinner et beaucoup de partys. Une entrevue avec Edward, Jérémie, Jacob, Émile, Rosalie, Camille et Léa qui ont beaucoup d'idées à revendre pour Sainte-Hélène-de-Kamouraska!

Merci à vous de participer à cette entrevue pour l'Écho de la Pinière, rien de moins que le plus grand journal de Sainte-Hélène! Premièrement, je ne vous connais pas beaucoup, êtes-vous tous nés à Sainte-Hélène?

Groupe: Grand oui collectif et un non



Super, on a donc presque une unanimité! Vous connaissez donc bien le village, qu'est-ce qui rend l'endroit spécial? Avez-vous un souvenir à partager?

Filles: Party chez Jay! (rires)



Jérémie: Party chez Rosalie! (rires)

Vous devez convaincre quelqu'un de venir à Sainte-Hélène, quel est votre pitch?

Groupe: On a un beau village, les gens sont sympathiques, on se connaît et c'est agréable!

Allez-vous tous à l'école à Saint-Pascal?

Groupe: Oui!

Est-ce qu'il y a une séparation des villages au secondaire?

Groupe: Non pas vraiment.

Jacob: C'est sûr que la première semaine, on va se tenir avec les gens qu'on connaît, mais après, ça se mélange facilement.

Dans les prochaines années, vous avez carte blanche, que feriez-vous dans le village?

Edward: Moi, je reprendrais la compagnie à mon papi quand je serai plus vieux. Sa compagnie d'autobus.

Groupe: Rires

Jérémie: Un skatepark, mieux qu'à Saint-Pascal.

Gars: Ça nous ferait une place pour aller en groupe, parfois les gens nous avertissent et en plus ça serait l'fun d'en avoir un beau!



Je suis la Queen du Kraft Dinner!

Groupe: Oui, on est assez chanceux dans notre région. Le retour à l'école est une bonne nouvelle, on va pouvoir voir nos amis.

Si vous pouviez faire un événement dans le village, ça serait quoi?

Groupe: Le retour du Festival du Poulet! On l'a connu un peu et c'était vraiment l'fun!

Bonne idée, il y aussi la fête du 175^e qui se prépare en 2022. Est-ce que vous aimeriez participer ou aider?

Groupe: Oui, ça pourrait être intéressant.

Est-ce que vous avez un mot de la fin à dire pour les lecteurs?

Groupe: Merci Sainte-Hélène! (rires)

Groupe: On aime vraiment notre village, on trouve que c'est une belle place. On voit que les autres villages viennent jouer à notre patinoire, on est contents d'avoir ça proche.

Donc Sainte-Hélène est le meilleur village du Kamouraska?

Groupe: Oui! (rires)

Florent, as-tu une question du fou du roi? C'est un peu notre Dany Turcotte

Florent: Vous pensez quoi du monde de Montréal? (rires)

Gars: Des bandits et du monde qui mangent du Kraft Dinner.

Léa: Je suis la Queen du Kraft Dinner! Tu mets des pâtes, le fromage, de l'eau, 3 x 3 minutes au micro-ondes et bingo! (rires)

Est-ce que vous avez un cri d'équipe pour terminer?

Groupe: Sainte-Hélène Power!

ON A UN BEAU VILLAGE, LES GENS SONT SYMPATHIQUES, ON SE CONNAIT ET C'ESTAGRÉABLE!



FÉVRIER EN IMAGES



Encore moi!



LA CONSTRUCTION DU FORT FUT UN TRAVAIL COLLECTIF REMARQUABLE. NOS JEUNES Y ONT MIS TOUT LEUR INGENIOSITÉ AINSI QUE BIEN DU JUS DE BRAS. LE RÉSULTAT, COMME VOUS POUVEZ LE CONSTATER, EST TOUT SIMPLEMENT INCROYABLE.



DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

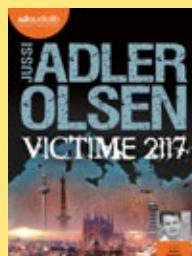
LA BIBLIOTHÈQUE : ENCORE FERMÉE...

BIEN MALHEUREUSEMENT, LE PASSAGE EN ZONE ORANGE EST, CETTE FOIS-CI, SOUMIS À DES RÈGLES PLUS STRICTES QU'AVANT LES FÊTES. LE DÉCRET GOUVERNEMENTAL SPÉCIFIE QUE LES CENTRES DE SERVICE SCOLAIRE NE PEUVENT PRÊTER OU LOUER DES ESPACES DANS LES ÉCOLES, À MOINS QUE CE NE SOIT POUR DES PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS, CE QUE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE N'EST PAS.

En attendant la réouverture, il est toujours possible de faire des demandes spéciales en écrivant à biblio.helene@crsbp.net ou d'emprunter des livres numériques sur le site du RÉSEAU biblio. Dans ce dernier cas, vous aurez besoin de votre numéro d'usager et de votre mot de passe. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous ne les connaissez pas.

POLAR Victime 2117

DE JUSSI ADLER OLSEN



Ça fait des années que je suis les enquêtes du département 5. Ce sont toujours des histoires complexes et passionnantes. *Victime 2117* ne fait pas exception. 2117, c'est la deux mille cent dix-septième personne à périr en Méditerranée en essayant de rejoindre l'Europe. Et cette victime, Assad, un des enquêteurs, la connaît bien, ce qui l'amènera à dévoiler qui il est vraiment. En plus d'essayer de résoudre le meurtre de cette victime (car elle n'est pas morte noyée), le département 5 devra aussi composer avec un jeune anonyme qui menace de faire un carnage quand il aura atteint un certain score au jeu vidéo auquel il joue. Plus de 500 pages de suspense et de pur bonheur.

Disponible en demande spéciale ou en livre numérique

Prochaine lecture avant le 8 mars: *Le boys club* de Martine Delvaux (disponible en demande spéciale seulement)



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES – 8 MARS

Les tranchées – Maternité, ambiguïté et féminisme, en fragments

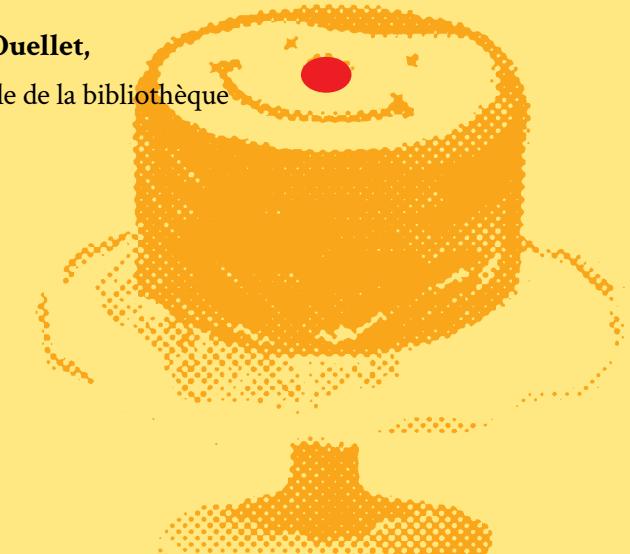
DE FANNY BRITT



Cette petite plaquette de moins de cent pages m'a complètement soufflée à la fois par le traitement du sujet et par la forme. Avoir des enfants ou ne pas en avoir. En avoir un seul ou plus d'un. Que faire, quand à 35 ans, on n'a pas d'enfant et qu'on n'est pas en couple : en avoir un toute seule ou non ? Quel genre de mère veut-on être ? Comment être une mère à l'ère du bonheur total sur Facebook et Instagram ? Féminisme et maternité, ça peut se combiner ?... De plus, ce livre prend toutes sortes de formes : de l'essai à la prière, du dialogue «punché» à la correspondance, du catalogue des mères aux reines de la pataugeoire. Et ce texte à deux voix, inoubliable, *L'enfant enfui*, où l'autrice et une collaboratrice raconte la journée de chacune de leur mère lors du suicide de leur fils respectif. Et le tour de force, c'est d'arriver à me rejoindre, même moi qui ai passé l'âge de la maternité depuis des lustres, et à me faire revivre certains questionnements de ma vie de mère.

Disponible en demande spéciale ou en livre numérique.

Thérèse Ouellet,
responsable de la bibliothèque



LES CHEVALIERS DE COLOMB



Conseil 2941

Les Chevaliers de Colomb sont présents dans notre communauté. 5000 \$ de dons ont été distribués en 2019-2020.

Voici les organismes bénéficiaires :

Fabriques de notre territoire	Baseball mineur
Croix-Rouge	Unité Domrémy
Société canadienne du cancer	École Mgr Boucher
Centre Accueil Partage	École secondaire Chanoine-Beaudet
Sclérose en plaques	Fondation OLO
Arc-en-Ciel du cœur	Fondation André-Côté
Maison Desjardins	Maison Desjardins
	Autres dons

SOUPER CRABE DU CLUB LIONS



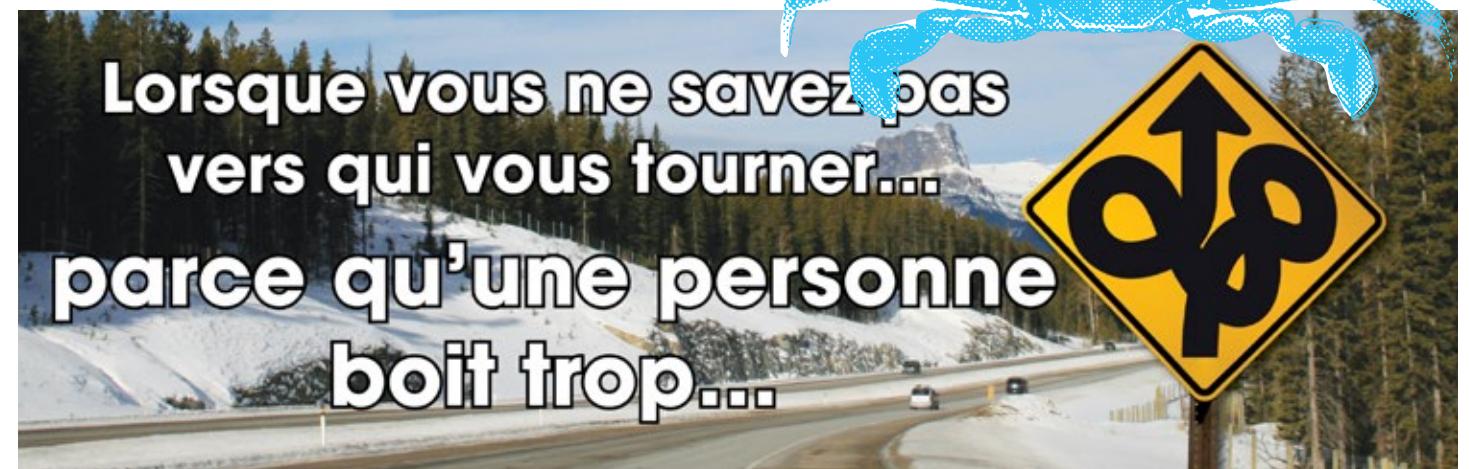
Samedi 1^{er} mai 2021 — Formule pour emporter

Menu: Potage, entrée de crevettes, salade de riz, crabe, dessert et accompagnements.

Trois points de service: La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup.

Coût du billet: 100 \$ pour deux personnes

Réservez maintenant auprès de l'un des membres du club: Jacques Albert, Gilbert Anctil, Mélanie Beaulieu, Gilles Bernier, Diane Bérubé, Hélène Bérubé, Richard Caron, Réjeanne Chénard, Denis Chouinard, Bernard De Roy, Louis Grenier, Réjean Joseph, Brigitte Landry, Carol Landry, Jules Lévesque, Gilles Morneau, Claire Ouellet, Guy Paradis, Rémi Pelletier, Réjean Raymond, Katleen Soucy.



Les Groupes Familiaux Al-Anon peuvent vous aider.

Pour en savoir plus, assistez à une réunion confidentielle dans votre localité.
888 4AL-ANON • al-anon.org

L'ÉCO-BULLETIN

l'impact environnementale bien réel du virtuel



Aujourd'hui, plus que jamais, nous consommons une grande quantité de ressources virtuelles: (visio-conférence; visionnement et écoute de vidéo ou de musique en ligne, etc.)

Plus de 4 %* des émissions mondiales de GES sont dues au numérique (production et utilisation).



Des solutions simples pour réduire nos GES

- Télécharger les musiques ou les vidéos que nous écoutons souvent
- Diminuer la qualité des vidéos (particulièrement lorsque le contenu visuel est moins important (ex: vlogueur))
- Favoriser les entreprises alimentées par des énergies renouvelables (ex. iTunes utilise 83% d'énergies renouvelables et Netflix seulement 17%)*



Curieux d'en connaître plus sur le sujet : www.co-eco.org/numerique



DES QUESTIONS ?

418 856-2628 poste 0

WWW.CO-ECO.ORG

Emplois au recensement

Statistique Canada embauchera dans votre collectivité!

- Nous embauchons environ 32 000 personnes dans le cadre du recensement en vue de dénombrer toutes les personnes au Canada.
- La planification des écoles, du logement ainsi que des services de santé et d'urgence se fait au moyen des données du recensement.
- Dans le contexte actuel de la COVID-19, nous nous engageons à assurer la sécurité de nos employés en tout temps.
- Aidez votre collectivité à planifier l'avenir : postulez dès le 6 janvier 2021!

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS :

- Le taux de rémunération varie entre 17,83 \$ et 21,77 \$ l'heure selon le poste, en plus des dépenses admissibles.
- Les dates de début et de fin d'emploi varient selon le poste et le lieu de travail, mais se situent dans la période allant de mars à juillet 2021.
- Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, principalement le soir et la fin de semaine.

Retenez cette date! Postulez dès le 6 janvier 2021.



www.recensement.gc.ca

ATS (un appareil de télécommunication pour personnes sourdes) : 1-833-830-3109



Statistique Canada Statistics Canada

Le Comité De Développement De Sainte-Hélène Charles-Félix Thiboutot, Président



Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre.
Services juridiques inc.

506, rue Taché, Bureau 101 Saint-Pascal G0L 3Y0
Claude Gagnon, notaire 418.492.1441
Dorisse St-Pierre, notaire 418.492.7294
Marie-Christine Morneau, notaire 418.492.1441



Club des 50 ans et plus
Sainte-Hélène-de-Kamouraska



Herman Picard
Propriétaire
Garage Picard (2017) inc.

Merci de votre confiance!
(418)-492-2099
216 rue principale
Sainte-Hélène de Kamouraska



Club de motoneige « Les Loups »
5201, Route du Pont de Broche
Sainte-Hélène (Qc) G0L 3J0
Chalet : 418.492.1369
Information : 418.492.6639



Coiffure Expression enr.
282, Principale Est
Ste-Hélène QC G0L 3J0
418 492.9236
Ginette Landry, prop.



MARJORIE





GARAGE N. THIBOUTOT INC.

197, route 132
Saint-André-de-Kamouraska
G0L 2H0

VENTES | SERVICE | PIÈCES

BRUNO THIBOUTOT, prop.
bthiboutot@bellnet.ca
Tél. : 1-418-493-2060
Cell. : 1-418-868-4354

BRUNO BÉRUBÉ
Cell : 1-418-868-4393

www.nthiboutot.com



Quincaillerie J.E. Desjardins Enr.

Sainte-Hélène-de-Kamouraska

418.492.3702

SICO Distributeur de peinture SICO **SICO**

NOUS SOMMES LÀ POUR
vous!

BERNARD
GÉNÉREUX DÉPUTÉ
MONTMAGNY-L'ISLET-KAMOURASKA-RMÈRE-DU-Loup

@ bernard.genereux@parl.gc.ca
Rivière-du-Loup: 418 868-1280
Montmagny: 418 248-1211
www.bernardgenereux.ca

Gîte des P'tites Madames

513, Rte de l'Église Nord
Sainte-Hélène (Qc) G0L 3J0

Téléphone : 418.492.3971
Cellulaire : 418.860.1653



ASSÉMBLÉE NATIONAL
DU QUÉBEC

MARIE-EVE PROULX Députée de Côte-du-Sud
Ministre déléguée au Développement économique régional
Ministre responsable des régions Chaudière-Appalaches,
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

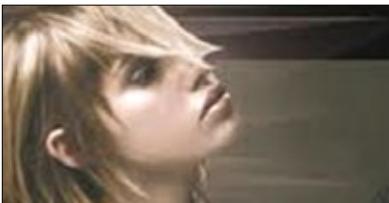
BUREAU DE MONTMAGNY
Édifice Aimable Béânger
6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
Téléphone : 418 234-1893 • 1 866 774-1893

BUREAU DE SAINT-PASCAL
Édifice Claude-Béchard
235, rue Rochette, bureau 108
Saint-Pascal (Québec) G0R 3Y0
Téléphone : 418 492-7730

BUREAU DE SAINTE-PERPÉTUE
366, rue Principale Sud, bureau 205
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
Téléphone : 1 866 774-1893
marie-eve.proulx.cds@assnat.qc.ca

Érablière
Ferme Berlégo

4174 Rang 4 Est - Sainte-Hélène-de-Kamouraska - 418.492.5060



Coiffure
signée
Emmanuelle



Rivière-du-Loup
418 860-2999

Sainte-Hélène
418 492-7999

Desjardins

Caisse Centre-Est-du-Kamouraska

Siège social
620, rue Taché
Saint-Pascal
(Québec) G0L 3Y0

Centre de service de Sainte-Hélène
700, rue du Couvent
Sainte-Hélène-de-Kamouraska
(Québec) G0L 3J0

Téléphone: 418 492-4011
Sans frais: 877 636-2737